



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036534

HAL Id: hceres-02036534

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036534v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001085

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La licence mention Biologie de l'Université de Bourgogne est une formation en trois ans qui vise l'acquisition des bases fondamentales de la biologie et des compétences transversales indispensables pour intégrer un master professionnalisant ou recherche, aussi bien à l'Université de Bourgogne (18 spécialités accessibles) que dans une autre université. Selon le parcours choisi, cette formation permet également une préparation aux carrières de l'enseignement, ou un accès facilité aux écoles d'ingénieurs (parcours Préparation au concours B (PCB) en L2).

Le premier semestre de la L1, entièrement commun, comporte des enseignements fondamentaux de biologie, géosciences, chimie, biologie végétale et écologie. Les étudiants commencent leur pré-orientation au second semestre en choisissant le parcours SV (Sciences de la vie) ou STE (Sciences de la Terre et de l'environnement). En L2, les six parcours proposés (Biochimie-Biologie moléculaire, Biologie cellulaire-Physiologie, PCB, Biologie des organismes, Biologie générales-Sciences de la Terre et de l'Univers, STE) sont en partie mutualisés, ce qui facilite les réorientations internes. L'objectif des quatre parcours de la L3 est d'apporter une spécialisation progressive aux étudiants en fonction du projet professionnel qu'ils auront élaboré, suite aux stages et aux enseignements professionnalisants et avec l'aide de l'équipe pédagogique. Plusieurs passerelles permettent également aux étudiants d'accéder aux L3 de neuf autres mentions de licence dont six licences professionnelles. Enfin, un dispositif original, le « Contrat de soutien pédagogique », permet aux étudiants en difficulté d'échelonner leur formation de L1-L2 sur 3 ans.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	~400
Nombre d'inscrits en L2	~320
Nombre d'inscrits en L3	~225
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0-23 %*
% d'abandon en L1	20-25 %
% de réussite en 3 ans	79 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	73 % [†]
% d'insertion professionnelle	NR

* selon les parcours

† à l'université de Bourgogne



Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

La formation est en adéquation avec les objectifs annoncés. Les trois années de licence amènent l'étudiant à acquérir de solides connaissances disciplinaires, bien que probablement au détriment de la progressivité, car les parcours se distinguent dès le semestre 2. Toutefois, cette pré-orientation rapide est compensée par les nombreuses possibilités de réorientation entre les six parcours de L2.

L'équipe pédagogique a apporté un soin particulier à l'accompagnement des étudiants comme le montrent les nombreuses actions envers les lycéens (orientations active, JPO, forum) et les informations apportées aux étudiants lors de leur cursus. Par ailleurs, leur intégration à l'université est renforcée par la présence d'un enseignement de méthodologie universitaire dès la rentrée. D'autre part, des moyens humains, techniques et pédagogiques peuvent être déployés afin de permettre aux étudiants présentant des contraintes particulières de suivre la licence de Biologie. L'un des points les plus remarquables est la mise en place du « Contrat de soutien pédagogique », qui permet aux étudiants en difficulté, dès l'issue du S1, d'étaler leurs deux premières années sur trois ans. Ce dispositif mériterait d'être mis en valeur au sein de la mention.

Certaines compétences additionnelles telles que la préparation au C2i et l'anglais (qui est enseigné chaque année) viennent renforcer les enseignements disciplinaires, même si on peut regretter que des certifications (TOEIC, CLES) ne soient pas proposées et que l'usage des TICE ne soit pas plus développé alors que certains outils sont disponibles (PLUBEL). De même, les compétences transversales qui sont présentes au sein des UE devraient être mises en valeur, ce qui faciliterait leur prise en compte par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs sections du CNU, est intégrée au sein d'un nouveau département « Enseignement Licence ». Cette structure devrait améliorer le pilotage de la mention, notamment en ce qui concerne la prise en compte nécessaire des évaluations des étudiants et de leur suivi par l'Observatoire de l'étudiant (ce service, qui existe à l'UB, est essentiel au pilotage, mais n'est pas cité dans le dossier).

Malgré le manque d'informations chiffrées, l'insertion professionnelle des étudiants est facilitée par la structure de la mention qui inclut des enseignements dédiés au projet professionnel ainsi que plusieurs stages (laboratoire, préprofessionnalisation) qui restent, de manière regrettable, peu lisibles dans la maquette. L'existence de passerelles et d'une UE dédiée autorise la mobilité vers les nombreuses L3 généralistes ou licences professionnelles locales. Toutefois, la majorité des étudiants poursuivent leurs études dans l'une des nombreuses spécialités des masters proposés par l'établissement.

Le dossier de la mention Biologie est dans l'ensemble correctement construit, bien que certaines informations ne soient pas présentes. Un effort de présentation aurait été souhaitable, notamment en ce qui concerne le plan général, les données chiffrées et la structure de la maquette. Visiblement, l'autoévaluation n'a pas été réalisée par l'établissement, mais probablement par le porteur, elle n'a donc pas pu jouer son rôle dans l'amélioration du projet.

- Points forts :

- L'accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite, notamment via le Contrat de soutien pédagogique, l'orientation active, le TD de Méthodologie du travail universitaire, les informations à destination des lycéens et des étudiants, les possibilités de stages, le projet professionnel développé, la mobilité internationale.
- Les nombreux débouchés en master et les passerelles variées, notamment vers les licences professionnelles.
- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique intégrée dans le département « Enseignement Licence ».



- Points faibles :
 - Le manque de lisibilité de l'offre de formation (deux parcours en L1, six en L2, quatre en L3).
 - La pré-orientation rapide dès la L2 (voire le second semestre de la L1).
 - Le suivi statistique des étudiants : insertion professionnelle après la licence et le master, devenir des non diplômés.
 - Le pilotage de la mention ne prend pas suffisamment en compte le suivi des étudiants ainsi que les compétences transversales (qui ne sont pas mises en valeur).
 - L'utilisation encore limitée des ressources informatiques.
 - Le rôle de l'équipe pédagogique qui n'est pas clairement précisé.
 - Le manque de valorisation de la mention auprès des acteurs extérieurs.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence de Biologie de l'Université de Bourgogne est une formation de bon niveau, dont plusieurs points pourraient cependant être sensiblement améliorés :

- Il serait souhaitable de se saisir de l'Observatoire de l'étudiant afin *i)* d'améliorer le suivi des étudiants pendant et après la licence et le master et *ii)* de prendre en compte les données pour améliorer le pilotage de la mention.
- La pré-orientation sous forme de parcours dès le second semestre semble prématurée. Une L1 entièrement commune permettrait aux étudiants d'affiner leur projet professionnel.
- Il convient de favoriser l'utilisation des TICE au sein de la licence et de développer les certifications en langues (CLES, TOEIC).
- L'autoévaluation est un outil d'amélioration des formations qui doit être piloté par l'établissement et réalisé par des personnes extérieures à la mention (ce qui n'est probablement pas le cas ici).
- Le Contrat de soutien pédagogique est un dispositif innovant que l'établissement se doit de soutenir et de valoriser à juste titre.